Pouvoir d'emprunt-Loi

poursuit: «la forme, les montants respectifs, les taux d'intérêts et autres modalités de ces émissions doivent être approuvés par le gouverneur en conseil». Je voudrais bien savoir quel taux d'intérêt va payer le gouvernement. Consentirait-il à payer 25, 50 p. 100? Est-il prêt à emprunter à ce taux? A titre de simple député responsable des cordons de la bourse, j'aimerais le savoir.

Et voilà le bouquet! Ils peuvent décider d'accepter n'importe quelles autres conditions que le gouverneur en conseil, c'est-à-dire le cabinet, sanctionnera. Compte tenu des responsabilités que j'ai envers mes commettants, je ne peux tout simplement pas donner ainsi carte blanche à qui que ce soit.

Je souscris sans réserve à l'opinion qu'a exprimée le député de Vegreville (M. Mazankowski). Nos vis-à-vis devraient écouter très attentivement ce député parce que jusqu'ici, il a fait plus pour le Canada que leur gouvernement.

Les ministériels se demandent peut-être pourquoi trois Albertains ont pris la parole ce soir. C'est à cause de notre histoire, qui est unique. Les Albertains ont appris durant la dépression ce que cela voulait dire de manquer d'argent et de ne pouvoir en obtenir du Canada central. Nous avons dû nous saigner à blanc. Nous savons de quoi nous parlons.

Je suis convaincu que l'énorme déficit annuel de 14 milliards et l'invraisemblable déficit cumulatif de plus de 74 milliards faussent tous les aspects de la vie canadienne. Bien des gens ont peine à imaginer ce que représente un milliard. Pour moi, cela représente un mille millionnaires. Par ses dépenses à l'échelle nationale, le gouvernement met sur la paille mille millionnaires par semaine. Rien que pour rembourser le déficit, nous mettons sur la paille mille millionnaires par mois.

Le déficit de l'année 1980 va absorber l'équivalent de toute la fortune de 14,000 millionnaires canadiens, jusqu'au dernier sou. Et c'est seulement le déficit. Cela ne tient pas compte du budget courant, qui est de 60 milliards de dollars. Les ministériels et surtout les membres du cabinet seraient sages de consulter le sénateur Manning s'ils veulent comprendre à quel point les Albertains tiennent à un budget équilibré. Ils peuvent même consulter leur propre collègue, le sénateur Olson. Il connaît la tradition de l'ouest. Il leur dira ce que nous avons appris, qu'il faut payer rubis sur l'ongle. Cela laisse aux générations futures la liberté de prendre leurs décisions comme elles l'entendent.

On peut se demander comment ce déficit perturbe le mode de vie des Canadiens. Premièrement, le gouvernement jouit ainsi d'un avantage injuste par rapport aux simples citoyens et aux petites entreprises quant aux transactions sur le marché libre. En effet, le gouvernement fait adopter des projets de loi comme celui auquel je viens de faire allusion, qui lui permettent d'emprunter selon le taux et les modalités qui lui conviennent, grâce à des garanties qu'un homme d'affaires ne peut offrir; ce dernier est donc impuissant devant une telle concurrence.

L'autre déformation, qui fausse absolument toute la situation, c'est celle du secteur de l'énergie. Le pays a besoin d'ici 1990 d'une dizaine d'usines de sables bitumineux fonctionnant à plein rendement. Mais cela nous coûterait de 80 à 100 milliards de dollars, et nous n'avons pas cet argent. Je vous explique pourquoi.

Nous avons trois sources de pétrole. Nous avons le brut léger ordinaire qui nous reste en Alberta et qu'il est relativement facile et peu coûteux d'extraire. Nous en produisons actuellement 1.2 millions de barils par jour et il nous en reste à peu près dix pour dix ans. Vient ensuite le pétrole synthétique produit surtout en Alberta. Nous en avons des réserves pour ainsi dire illimitées. Mais le prix de revient se situe au niveau du cours mondial actuel. Vient enfin la troisième source d'approvisionnement, le pétrole étranger. Nous en importons aujourd'hui à peu près 450,000 barils par jour, au prix mondial. Nous pouvons être absolument sûrs d'une chose: d'ici dix ans, les Canadiens paieront le prix mondial. Lorsque le brut léger ordinaire de l'Alberta aura été épuisé, nous devrons payer ce prix, que nous importions notre pétrole ou que nous l'obtenions des sables bitumineux.

C'est là qu'est le drame. Il nous faut tirer des 10 milliards de barils de brut léger ordinaire qui nous restent assez de revenus pour financer l'exploitation du pétrole synthétique. Avec les déficits que nous accumulons, nous ne pouvons investir 100 milliards de dollars dans les sables bitumineux. Nous avons donc besoin d'argent. Jusqu'ici, l'Alberta a déjà perdu environ 17 milliards de dollars. A quoi a servi cet argent? A exploiter les sables bitumineux? Absolument pas.

L'argent a-t-il servi à rendre plus compétitive l'industrie manufacturière du Canada central? Sommes-nous en mesure de mieux soutenir la concurrence mondiale grâce à cette subvention? Non. Si nous l'avions été, on pourrait dire que l'argent a été bien placé, mais ce n'est pas le cas. Le Canada central a toujours besoin d'une protection tarifaire qui nous touche directement dans l'Ouest parce qu'elle nous impose de payer plus cher tous les produits que nous achetons. C'est là le drame.

Nous croyons dans l'Ouest que nos ressources nous appartiennent. Cela peut sembler étrange à certains de nos vis-à-vis, mais ils n'ont qu'à lire notre constitution. Je vais vous citer une partie de l'article 109 qui dit notamment:

Toutes les terres, mines, minéraux et réserves royales appartenant aux différentes provinces du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick lors de l'union, . . . appartiendront aux différentes provinces d'Ontario, Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, dans lesquelles ils sont sis et situés . . .

En 1930, un amendement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 21 George V, chapitre 26 des Statuts du Royaume-Uni, accordait les mêmes droits à l'Alberta et à la Saskatcehwan. Nous estimons que nos ressources nous appartiennent comme c'est le cas pour l'Ontario et le Québec.

Une autre déformation est due aux intérêts que nous devons payer sur la dette publique. Avec une dette de 74 milliards de dollars, 25 p. 100 de nos impôts serviront cette année à payer le service de la dette dont le principal demeurera intact à la fin de l'année. Car s'il nous fallait rembourser une partie du principal, il est probable que 50 p. 100 de nos impôts y passeraient. Cela fait que le gouvernement a les mains liées et ne peut intervenir en cette crise grave. Maintenant qu'il y a crise grave dans la construction automobile, maintenant que nos agriculteurs de la Saskatchewan et du Manitoba sont frappés par la sécheresse . . .